



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Contentieux: Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 36634

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre de l'intérieur sur la périodicité des cas de fraude électorale dans le département de la Seine-Saint-Denis. Ces fraudes répétées, depuis les dernières élections municipales, sont souvent orchestrées par la direction départementale et même nationale du parti communiste français. C'est ainsi que, depuis les élections cantonales de 1982 jusqu'aux dernières élections législatives et régionales du 16 mars 1986, le département de la Seine-Saint-Denis a été « sinistre » par la fraude électorale. Les tribunaux sont d'ailleurs venus sanctionner, tout dernièrement, deux élus communistes des villes de Bobigny et de Bagnolet par des peines de prison avec sursis. Il conviendrait donc que des dispositions spéciales soient prises par les pouvoirs publics pour renforcer les opérations de contrôle des prochaines élections présidentielles en Seine-Saint-Denis. Il lui demande également s'il envisage des modifications du code électoral pour ces prochaines élections.

Données clés

Auteur : [M. Raoult Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36634

Rubrique : Elections et referendums

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 670